

Indications de correction et barème TechnoMAP

Proposition de barème sur 100 points

Dossier 1 – LES CHOIX STRATÉGIQUES DE TECHNOMAP	31 points
Questions obligatoires	
1.1 Identifier le domaine d'activité stratégique (DAS) de l'entreprise TechnoMap.	5 points
1.2 Présenter l'approche mercatique de TechnoMap. Justifier cette approche.	8 points
1.3 Repérer les choix stratégiques de Christophe Vergneault et apprécier leur pertinence.	10 points
1.4 Analyser le modèle économique choisi par l'entreprise TechnoMAP.	8 points
Dossier 2 – LA PERFORMANCE SOCIALE ET FINANCIÈRE DE TECHNOMAP	34 points
Questions obligatoires	
2.1 Calculer la valeur ajoutée et la part redistribuée aux salariés en 2020. Commenter ce résultat.	8 points
2.2 Comparer les indicateurs de performance sociale de l'entreprise avec ceux de son secteur	8 points
2.3 Calculer le fonds de roulement net global (FRNG), le besoin en fonds de roulement (BFR) et la trésorerie nette (TN) de l'entreprise TechnoMAP pour 2020 et analyser son équilibre financier.	10 points
Questions au choix	8 points
2.4a Identifier la source de financement choisie par TechnoMAP pour assurer ses investissements, et proposer deux autres sources de financement envisageables.	
2.4b Déterminer si la décision de choix de financement relève du management stratégique ou du management opérationnel. Justifier votre réponse	
Dossier 3 – L'INNOVATION ET LA COLLABORATION CHEZ TECHNOMAP	35 points
Questions obligatoires	
3.1 Expliquer en quoi la sécurisation des données stratégiques est un enjeu pour l'entreprise TechnoMAP.	8 points
3.2 Montrer comment l'usage de la plateforme 3DEXPERIENCE répond aux attentes des parties prenantes de TechnoMAP.	12 points
3.3 En une quinzaine de lignes, de façon argumentée et structurée, décrire les impacts positifs et négatifs du recours à l'informatique en nuage (cloud computing) pour les organisations.	15 points
TOTAL	100 points

Capacités évaluées

Dossier 1 – Les choix stratégiques de Technomap	
	Niveau - Programme Thème - Question
1.1 Identifier le domaine d'activité stratégique (DAS) de l'entreprise TechnoMAP.	1^{ère} en management Thème 3 : Les choix stratégiques des organisations 3.1 Quelles options stratégiques pour les entreprises ?
1.2 Présenter l'approche mercatique de TechnoMAP. Justifier votre réponse.	Terminale en MSGN Thème 1 : Les organisations et l'activité de production de biens et de services 1.1 Quels produits ou quels services pour quels besoins ?
1.3 Repérer les choix stratégiques de Christophe Vergneault et apprécier leur pertinence.	1^{ère} en management Thème 3 : Les choix stratégiques des organisations 1.1 Quelles options stratégiques pour les entreprises ?
1.4 Analyser le modèle économique choisi par l'entreprise TechnoMAP.	Terminale en MSGN Thème 1 : Les organisations et l'activité de production de biens et de services 1.1 Quels produits ou quels services pour quels besoins ?
Dossier 2 – La performance sociale et financière de Technomap	
	Niveau – Programme Thème - Question
2.1 Calculer la valeur ajoutée et la part redistribuée aux salariés en 2020. Commenter ce résultat.	1^{ère} en sciences de gestion et numérique Thème 3 : Peut-on mesurer la contribution de chaque acteur à la création de valeur Terminale en MSGN Thème 1 : Les organisations et l'activité de production de biens et de services 1.1 Quels produits ou quels services pour quels besoins ?
2.2 Comparer les indicateurs de performance sociale de l'entreprise avec ceux de son secteur.	1^{ère} en sciences de gestion et numérique Thème 3 : Peut-on mesurer la contribution de chaque acteur à la création de valeur ?
2.3 Calculer le fonds de roulement net global (FRNG), le besoin en fonds de roulement (BFR) et la trésorerie nette (TN) de l'entreprise TechnoMAP pour 2020 et analyser son équilibre financier.	1^{ère} en SGN Thème 3 : création de valeur et performance Peut-on mesurer la contribution de chaque acteur à la création de valeur ? Terminale en MSGN

	Thème 1 : Les organisations et l'activité de production de biens et de services 1.1 Quels produits ou quels services pour quels besoins ?
2.4a Identifier la source de financement choisie par TechnoMAP pour assurer ses investissements, et proposer deux autres sources de financement envisageables.	Terminale en MSGN Thème 1 : Les organisations et l'activité de production de biens et de services 1.1 Quels produits ou quels services pour quels besoins ?
2.4b Déterminer si la décision de choix de financement relève du management stratégique ou du management opérationnel. Justifier votre réponse.	1^{ère} en management Thème 1 : A la rencontre du management des organisations 1.3 Qu'est-ce que le management des organisations ?
Dossier 3 – L'innovation et la collaboration chez TechnoMAP	
	Niveau – Programme Thème – Question
3.1 Expliquer en quoi la sécurisation des données stratégiques est un enjeu pour l'entreprise TechnoMAP.	1^{ère} en SGN Thème 2 : Numérique et intelligence collective. Comment le partage de l'information contribue-t-il à l'émergence d'une « intelligence collective » ? Terminale en MSGN Thème 3 : Les organisations et la société 3.3 Les transformations numériques, de nouvelles responsabilités pour les organisations ?
3.2 Montrer comment l'usage de la plateforme 3DExpérience répond aux attentes des parties prenantes de TechnoMAP.	1^{ère} en management Thème 1 : À la rencontre du management des organisations 1.4 Comment le management permet-il de répondre aux changements de l'environnement ? Terminale en MSGN Thème 2 : Les organisations et les acteurs. 2.2. Les transformations numériques, vecteur d'amélioration de la relation avec les usagers ?
3.3 En une quinzaine de lignes, de façon argumentée et structurée, décrire les impacts positifs et négatifs du recours à l'informatique en nuage (cloud computing) pour les organisations.	1^{ère} en SGN Thème 2 : Numérique et intelligence collective Comment le partage de l'information contribue-t-il à l'émergence d'une « intelligence collective » ? Le numérique crée-t-il de l'agilité ou de la rigidité organisationnelle ?

Thème 4 : Temps et risque

L'amélioration de la performance est-elle sans risque ?

1^{ère} en management

Thème 1 : À la rencontre du management des organisations

1.4 Comment le management permet-il de répondre aux changements de l'environnement ?

Terminale en MSGN

Thème 1 : Les organisations et l'activité de production de biens et services.

1.4 Les transformations numériques, une chance pour la production ?

DOSSIER 1 : LES CHOIX STRATÉGIQUES DE TECHNOMAP

1.1 Identifier le domaine d'activité stratégique (DAS) de l'entreprise TechnoMAP.

Le domaine d'activité stratégique de l'entreprise TechnoMAP est le suivant : la création d'architectures électriques (ou conception des câblages).

1.2 Présenter l'approche mercatique de TechnoMAP. Justifier votre réponse.

Accepter toute réponse pertinente.

L'approche mercatique de TechnoMap est **anticipatrice**. La demande est latente. En effet, l'électrique est de plus en plus présent dans les véhicules et moyens de mobilité. En proposant de travailler avec le numérique l'entreprise anticipe un besoin en forte augmentation.

1.3 Repérer les choix stratégiques de Christophe Vergneault et apprécier leur pertinence.

Les choix stratégiques de TechnoMAP sont les suivants :

La distinction entre stratégies globales et stratégies de domaine n'est pas attendue par le candidat mais peut être valorisée.

Stratégies globales

Spécialisation : TechnoMAP concentre son savoir-faire et ses compétences sur un seul DAS. Le cœur de métier de TechnoMAP nécessite des compétences très pointues et précises qu'elle doit conserver et développer pour conserver son image de spécialiste doté d'un réel savoir-faire.

Stratégies de domaine

Différenciation par sophistication : TechnoMAP met à disposition de ses clients son savoir-faire et sa créativité pour répondre à des demandes spécifiques et ainsi offrir des solutions pertinentes. Elle se démarque par la qualité de ses offres, sa capacité à innover.

1.4 Analyser le modèle économique choisi par l'entreprise TechnoMAP.

La structure présentée ci-dessous n'est pas attendue par le candidat. Accepter toute proposition pertinente.

L'offre de l'entreprise

TechnoMAP propose une offre centrée sur la construction d'architectures électriques adaptées aux demandes spécifiques de ses clients. Elle conçoit des schémas de câblages au service des innovations implantées dans les véhicules depuis l'étude du produit jusqu'à son industrialisation. Elle répond à un réel besoin quant aux innovations technologiques intégrées dans les véhicules de demain.

Les clients

L'entreprise répond aux demandes des constructeurs automobiles (Renault, PSA, etc.) mais a aussi l'ambition de se tourner vers d'autres clients positionnés dans les domaines de la robotisation, les moyens de mobilité aériens et nautiques.

Par son offre personnalisée et sa capacité d'innovation, elle est en mesure d'accompagner le projet de chaque client.

Les moyens utilisés

Le savoir-faire en matière de câblage et d'innovation, la technologie numérique pour tester les solutions proposées,

Pas d'informations sur les ateliers et les équipements au service de la production.

Ressources financières non abordées dans ce dossier.

Bénéfice attendu

La principale source de profit provient de la vente des projets qu'elle conçoit et adapte sur les prototypes de ses clients.

DOSSIER 2 : LA PERFORMANCE SOCIALE ET FINANCIÈRE DE TECHNOMAP

2.1 Calculer la valeur ajoutée et la part redistribuée aux salariés en 2020. Commenter ce résultat.

Pour le calcul de la valeur ajoutée : Production de l'exercice (ou CA) – Consommations intermédiaires

Pour l'entreprise TechnoMAP en 2020 : 2 314 024 – 1 163 719 = 1 150 305

L'entreprise dégage une valeur ajoutée de 1 150 305 euros.

Pour le calcul de la part redistribuée aux salariés : charges de personnel / valeur ajoutée

Pour l'entreprise TechnoMAP en 2020 : 884 191 / 1 150 305 = 76,9 %

La valeur ajoutée est répartie entre les participants à la production : les salariés, l'Etat, les banques, l'entreprise et les actionnaires. L'entreprise redistribue 76,9 % de sa valeur ajoutée à ses salariés sous forme de salaires. Ce chiffre est supérieur à la moyenne du secteur (qui est de 75 %), TechnoMAP semble donc procéder à un arbitrage en faveur de ses employés.

2.2 Comparer les indicateurs de performance sociale de l'entreprise avec ceux de son secteur.

Indicateurs	TechnoMAP	Secteur	Écarts en points
Taux d'absentéisme	2 %	4,26 %	-2
Taux de rotation	3 %	Entre 15 et 20 %	Entre -12 et -17
IBET	93 %	70 %	-23

Tableau non attendu

On constate que :

- Le **taux de rotation du personnel** est beaucoup moins élevé que celui du secteur, entre 12 et 17 points d'écart avec la moyenne du secteur. On peut donc considérer que le taux de rotation est faible et que l'entreprise dispose d'une bonne capacité à fidéliser ses collaborateurs.
- Le **taux d'absentéisme** de l'entreprise est lui aussi plus faible que celui du secteur, 2 points de moins. Les salariés semblent être investis dans l'activité de l'entreprise et aucun facteur d'ambiance négatif n'est sensible.
- **L'indicateur du bien-être au travail** de 93 % est supérieur de 23 points à la moyenne du marché. Cela démontre une adhésion au choix de l'entreprise et une certaine qualité de vie au travail ressentie par les salariés de TechnoMAP.

2.3 Calculer le fonds de roulement net global (FRNG), le besoin en fonds de roulement (BFR) et la trésorerie nette (TN) de l'entreprise TechnoMAP pour 2020 et analyser son équilibre financier.

Éléments de calcul des indicateurs financiers :

Fonds de roulement net global (FRNG)	590 256 – 325 412	264 844
Besoin en fonds de roulement (BFR)	984 118 – 874 928	109 190
Trésorerie nette	195 654 – 40 000 ou 264 844 – 109 190	155 654

L'équilibre financier est respecté. Les ressources stables financent les emplois stables (FRNG >0). De plus, ce FRNG permet de couvrir le BFR, soit le besoin financier de l'entreprise pour couvrir le décalage entre encaissement et décaissement. La trésorerie nette est ainsi positive. Elle est de 155 654 €, l'entreprise peut donc envisager un autofinancement pour le cycle d'investissement de l'année suivante.

2.4a Identifier la source de financement choisie par TechnoMAP pour assurer ses investissements, et proposer deux autres sources de financement envisageables.

Pour assurer l'achat de ses machines industrielles, TechnoMAP a bénéficié d'un **financement externe** sous la forme d'une **subvention** suite à la participation au projet France Relance. L'entreprise bénéficie d'une enveloppe de 326 000 euros qu'elle va intégralement investir dans l'achat des deux machines industrielles.

L'entreprise peut recourir à deux autres sources de financement :

- Un recours aux **fonds propres** de l'entreprise par l'**autofinancement (financement interne)**. TechnoMAP dispose d'une trésorerie nette positive de 155 654 euros en 2020 qu'elle peut réinvestir dans son cycle d'investissement de l'année suivante.
- TechnoMAP pourrait aussi faire la demande d'un **crédit** à une organisation financière comme BPI France dont le rôle est de soutenir l'activité des PME (**financement externe**).
- Etc.
-

Valoriser les autres propositions pertinentes : augmentation de capital etc.

2.4b Déterminer si la décision de choix de financement de TechnoMAP relève du management stratégique ou du management opérationnel. Justifier votre réponse

La décision de choix de financement relève du **management stratégique**.

En effet, choisir un ou plusieurs modes de financement implique :

- Des conséquences sur le long terme,
- Une décision prise par le sommet hiérarchique,
- Une décision difficilement réversible car onéreuse

3.1 Expliquer en quoi la sécurisation des données stratégiques est un enjeu pour l'entreprise TechnoMAP.

La protection des données représente un enjeu pour toute entreprise désirant protéger mais aussi exploiter les données sensibles ou stratégiques. La cyber sécurité est indispensable afin de sécuriser les échanges (filtrage des courriers informatiques), le stockage de données (protection du réseau informatique).

L'utilisation d'un outil, comme une plateforme par exemple, permet de faciliter l'assurance de la protection des données stratégiques de l'entreprise (garantir la pérennité des documents, restituer l'information facilement, gérer les accès au système d'information) tout en sécurisant les données.

De plus, la protection des données peut être une activité sollicitant des ressources que l'entreprise ne désire pas mobiliser. Ainsi Christophe Vergneault évoque une charge mentale qui peut le faire dévier de son cœur de métier.

3.2 Montrer comment l'usage de la plateforme 3DExpérience répond aux attentes des parties prenantes de TechnoMAP.

La distinction entre parties prenantes internes et externes est attendue.

Parties prenantes	Réponse aux attentes
<i>Parties prenantes internes</i> - Salariés - Le dirigeant	<i>Conditions de travail favorables</i> : flexibilité, réactivité, gain de temps et sauvegarde des différentes versions. <i>Travailler malgré le contexte sanitaire</i> : possibilité de travailler à distance en temps réel et en mode collaboratif. <i>Assurer la finalité économique (profit-pérennité)</i> : réponse aux exigences de ses clients très exigeants en matière de confidentialité et donc s'assurer leur satisfaction sur ce critère mais aussi un gain de temps. <i>Assurer la finalité sociale</i> : permettre à ses salariés de travailler dans de meilleures conditions. <i>Améliorer l'image de son entreprise</i> : image d'entreprise soucieuse de ses clients, intégration des innovations en matière de partage de documents...
<i>Parties prenantes externes</i> - Clients constructeurs automobiles - Dassault System (prestataire) - Bpifrance - L'Etat	<i>Besoin de confidentialité</i> : la plateforme renforce la sécurité déjà assurée par TechnoMAP. <i>Vendre son produit 3DEXPERIENCE et augmenter son CA.</i> Encourager les entreprises françaises innovantes dans leur projet de développement. Encourager les entreprises françaises innovantes dans leur projet de développement.

3.3 En une quinzaine de lignes, de façon argumentée et structurée, décrire les impacts positifs et négatifs du recours à l'informatique en nuage (cloud computing) pour les organisations.

On valorisera le candidat présentant une approche structurée.

La question est ouverte et différentes approches peuvent être observées :

- *Impacts positifs / impacts négatifs*
- *Impacts pour le bénéficiaire / impacts pour le prestataire*
- *...*

Le cloud computing est la fourniture de services informatiques (serveurs, stockage, bases de données, réseau, logiciels) par Internet via un prestataire dans le but d'offrir à une organisation des ressources flexibles. *Non exigé par le candidat.*

Le recours au cloud computing permet aux collaborateurs d'une organisation de retrouver leur environnement de travail n'importe où, y compris depuis chez eux ou en déplacement grâce au partage en ligne. La mobilité et le télétravail des collaborateurs sont ainsi améliorés.

Le cloud computing offre un espace de stockage des fichiers, des fonctionnalités applicatives. Il est adapté aux besoins de l'organisation et permet le partage de documents entre les différents collaborateurs. L'organisation n'a donc pas à anticiper et investir dans la capacité de stockage.

Le matériel mis à disposition lors d'un accès cloud est limité au temps nécessaire et donc la facturation est liée à la durée d'utilisation.

L'organisation n'a plus à se soucier de l'interopérabilité de ses systèmes informatiques puisque tout cela est pris en charge par le prestataire cloud computing.

La facilité d'utilisation des outils intégrés au cloud computing permet aux collaborateurs de prendre en main ces outils. Des formations en ligne sont proposées par certains prestataires.

L'aspect sécurité n'a plus à être pris en charge par le bénéficiaire mais par le prestataire.

La mise à disposition des dernières versions des applications est automatique, c'est le prestataire qui assure la gestion des mises à jour.

La maintenance du système informatique est à la charge du prestataire.

Tout cela permet aux organisations ayant recours au cloud computing de se concentrer sur leur cœur de métier en externalisant la gestion de ses infrastructures informatiques.

Cependant, des limites sont à considérer.

Les entreprises spécialisées dans l'hébergement de données peuvent rencontrer des difficultés. En effet, les sites d'hébergement sont exposés à des risques matériels. Ainsi OVH a perdu des millions de données lors d'un incendie. La perte irréversible de données hébergées est une conséquence possible. Une défaillance technique du prestataire est aussi envisageable. Cet incident paralyserait l'exploitation des données voire la perte provisoire ou définitive de celles-ci.

L'augmentation subite de la demande d'hébergement de données représente une menace pour certains sites/cloud dont le fonctionnement est ralenti voire défaillant.

L'hébergeur peut être la cible de cyberattaques. Les clients verraient alors leurs données perdues, volées, etc. Le piratage d'informations stratégiques ou sensibles par des concurrents ou des puissances étrangères

est un risque permanent.